



Beaufort en Santerre

# L'Echo de Beaufort

## n°14

MENSUEL  
RÉALISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
DE BEAUFORT EN SANTERRE

AOÛT  
2021

## LA FÊTE DE BEAUFORT, UNE VRAIE REUSSITE !



Grâce à l'association "Les amis de Beaufort", la réderie a battu tous les records avec plus de 50 exposants ravis du soleil, du grand nombre de visiteurs et de la restauration sur place. La fête foraine a elle aussi été un grand succès avec les nombreux manèges et animations. Un RDV à retenir pour les prochaines années !



### REMERCIEMENTS

Cette année, nous avons enfin pu profiter de la fête du village. Nos forains que nous remercions ont dynamisé le village et nous avons vécu un temps fort de fête et de partage.

Nous en profitons aussi pour remercier Monique Delange, Linda Ségard, Nathalie Docq, Steeve Delange, Willy Delange, Freddy Delange, Kolecki Christophe 2ème adjoint au Quesnel, Kurt Ségard, L'association des amis de Beaufort, le propriétaire du manège et le Maire pour les 19 tours gratuits offerts le lundi après midi à tous les enfants présents.

### URBANISME

Comme nous l'avions annoncé, nous avons continué à sécuriser le village avec l'installation de panneaux pour la sécurité de tous. Ces panneaux informent les automobilistes de la présence d'enfants, de zones dangereuses et de sorties de camions. Nous espérons ainsi faire ralentir les véhicules.

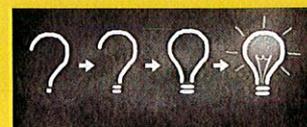
### BIEN VIVRE

L'espace pour les déchets vert est à nouveau nettoyé. Merci à Xavier pour son aide sans laquelle nous n'aurions pas pu enlever les tôles en fibrociment.

Vous pouvez nous signaler tous dépôts et les personnes étrangère au village qui y viendraient.

### VILLAGE

Des poubelles disparaissent dans le village... si vous avez des informations, merci de nous les communiquer.



## CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

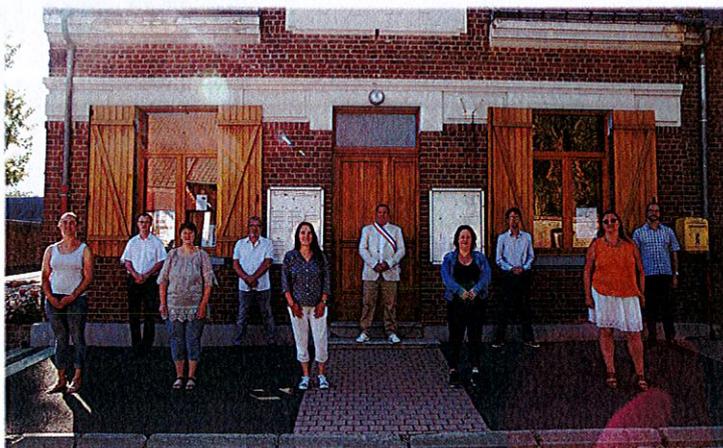
Arnaud COQUART - Maire 06.82.68.87.63

Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09

Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : le samedi de 10h30 à 12h



## Info Pass Sanitaire

Depuis le 21 juillet 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes (salles de spectacle, les parcs d'attractions, les salles de concert, les festivals, les salles de sport, les cinémas...).

Début août, il sera également obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avion, train et car pour les trajets de longue distance.

D'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste par la suite, si nécessaire, selon la situation épidémique.

L'obligation du « pass sanitaire » est repoussée au 30 août pour :

- les jeunes de 12 à 17 ans ;
- les salariés des lieux et établissements recevant du public.

## BIODIVERSITE

Biodiversité : les limites de la politique des petits pas ?

Dans le cadre du Plan de relance, l'État consacre cette année 8 millions d'euros aux porteurs de projets en faveur de la biodiversité : quatre millions pour la restauration des écosystèmes (appel à projets « MobBiodiv'Restauration »), et quatre autres pour les Atlas de la biodiversité communale.

Environ 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, notamment au cours des prochaines décennies,

*Vers 30 % d'aires protégées dont 10 % de zones sous « protection forte » en France en 2022.*

Au lendemain du One Planet Summit, le gouvernement a levé le voile sur sa stratégie pour les aires protégées. Pris en 2019, l'engagement de la France consiste à protéger 30 % de territoires d'ici 2022. Encore un effort : pour l'heure, 29,5 % d'aires terrestres et 23,5 % d'aires marines sont protégées dans le pays.

**Nous continuons d'embellir le village !**

**Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées**

**#boiteàidées #boiteauxlettres #facebook #mail**

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique